

KEBOPLEX BIO 101

Biodispersant pour circuit d'eau

DESCRIPTION : Liquide limpide : des intensifications de couleur en cas de stockage prolongé n'ont pas d'influence sur la qualité.

DONNEES TECHNIQUES

- Densité à 20°C : 1,08 ± 0,05
 - Indice de réfraction : 1,396 ± 0,005
 - Valeur pH à 1% : 8,0 ± 1,0
 - Solubilité : Miscible à l'eau en toutes proportions
 - Viscosité : En dessous de 5°C augmentation de la viscosité allant jusqu'à la formation d'un gel disparaissant dans l'eau chaude.
 - Conservation : 3 ans dans des conditions normales de stockage.
-

APPLICATIONS ET PROPRIETES

Le **KEBOPLEX BIO 101** est employé pour la perméabilisation du biofilm dans les circuits d'eau afin d'améliorer l'efficacité de nos bactéricides (effet synergique).

Le **KEBOPLEX BIO 101** a également une activité dispersante au niveau des dépôts minéraux.

Le **KEBOPLEX BIO 101** a un faible pouvoir moussant aux doses préconisées en utilisation en continu et peut donc être appliqué dans les tours aéroréfrigérantes.

DOSAGE DU KEBOPLEX BIO 101

Généralement, le **KEBOPLEX BIO 101** est injecté en continu afin de maintenir dans le circuit une concentration de 4 à 10 ppm.

Dans certain cas, le **KEBOPLEX BIO 101** peut être utilisé en dose choc (50 à 100 ppm)



TOXICITE ET PROTECTION LORS DE MANIPULATIONS

Le **KEBOPLEX BIO 101** n'est pas toxique ; la peau ainsi que les muqueuses le supportent sans irritation.

Le **KEBOPLEX BIO 101** est biodégradable.

Le **KEBOPLEX BIO 101** n'est pas une substance dangereuse néanmoins les précautions habituelles prises pour les produits chimiques doivent être observées.

STOCKAGE

Dans des conditions normales de stockage et en emballage fermé, le **KEBOPLEX BIO 101** peut être conservé sans perdre de ses qualités pendant 3 ans.

CONDITIONNEMENT

- Containers de 1 000 kg
 - Fûts de 200 kg
 - Bidons de 60 kg
-

Les renseignements contenus dans cette fiche technique sont les résultats de nos études et de notre expérience. Ils sont donnés de bonne foi mais ne peuvent en aucun cas constituer de notre part une garantie, ni engager notre responsabilité.